

Communiqué de presse – 28 janvier 2019

## **La construction, un secteur qui recrute ! La CCW part en campagne pour mobiliser les demandeurs d'emploi et attirer les jeunes**

**La CCW a lancé ce 25 janvier lors du Batimoi à Marche-en-Famenne, avec l'appui du Ministre wallon de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation, Pierre-Yves Jeholet, un nouvel appel vers les demandeurs d'emploi et vers les jeunes : « *Formez-vous aux métiers de la construction, ils sont porteurs d'avenir !* ».**

Suite à la bonne conjoncture, l'emploi salarié wallon en construction est **de nouveau en hausse** (+ 1.500 unités en deux ans, de 2016 à 2018), soutenu tant par l'activité privée que par les commandes publiques locales et régionales. La CCW se réjouit de cette embellie de l'emploi local et reste **optimiste pour l'activité dans l'avenir**. D'une part, le Plan Infrastructures (routes et voies hydrauliques), qui bat son plein, a été confirmé jusque 2024. D'autre part, la Région wallonne lance le « **Plan wallon d'investissements stratégiques** » (PWIS) qui injectera 5 milliards € sur la période 2019-2024 dans l'économie régionale, dont 70% via des projets de construction (surtout bâtiments), ce qui générera des milliers d'emplois. La hausse de l'emploi sectoriel pourrait même s'accélérer avec l'amplification de la **rénovation énergétique** du bâti. Le Bureau du Plan prévoit un besoin de **6.000 travailleurs supplémentaires** dans la construction wallonne d'ici 2024.

### **De plus en plus de métiers en demande dans la construction**

La hausse de l'activité s'accompagne logiquement d'une **demande croissante de main-d'œuvre qualifiée (employés et ouvriers) par nos entreprises**. Beaucoup de métiers du secteur sont déjà en situation critique (carreleur, couvreur, voiriste, conducteur d'engin de chantier, chauffagiste, maçon, menuisier, ainsi que chef de chantier, métreur-deviseur...), et cette liste ne fait que s'allonger. **Plus de 3.000 postes sont non-pourvus** dans la construction wallonne, c'est-à-dire un taux record de 5% d'emplois vacants, le double du taux de l'industrie manufacturière wallonne. Dans certains segments de la construction (notamment les grands travaux), le pourcentage de postes à pourvoir dépasse les 10%. Ce sont autant d'**opportunités de carrières !** Et quel **paradoxe** face aux 200.000 demandeurs d'emploi que compte la Wallonie ! Comment améliorer l'**interface** entre offre et demande de travail ?

### **Le Forem se mobilise pour connaître les besoins en recrutement**

Depuis de nombreuses années, le recrutement dans les entreprises de construction se déroule généralement sans passer par l'intermédiaire du Forem. Cela empêche le Forem de détecter les besoins réels du secteur en main-d'œuvre qualifiée. Or, cette détection impacte directement le statut de « métier en pénurie » et les formations qui en découlent. **La CCW entend renforcer sa collaboration avec le Forem** en ce sens : « *Sachant que le Forem utilise les offres d'emploi pour établir les programmes*

*de formation, il est essentiel, selon Francis Carnoy, directeur général de la CCW, primo que les entreprises diffusent davantage leurs offres d'emploi via les canaux de recrutement du Forem, et secundo que le Forem consolide le processus de screening des demandeurs d'emploi (sous l'angle des soft skills et du bilan de compétences) afin de former davantage de candidats (en entreprise et en centre de formation) vers les métiers porteurs, à haut potentiel d'embauche ».*

### **Une première campagne pour lancer immédiatement les mesures d'activation des demandeurs d'emploi**

En guise de solution à court terme, la CCW soutient résolument les **trois mesures de lutte contre les pénuries de main-d'œuvre** mises au point par le Ministre Jeholet en vue de répondre aux besoins toujours croissants des entreprises. La CCW démarre ainsi une **campagne sectorielle** (« road show » faisant étape à Marche-en-Famenne, Tournai, Charleroi, Gembloux et Verviers) pour informer, mobiliser et accompagner les entreprises dans l'opérationnalisation de ces trois mesures :

- Opération « coup de poing pénuries » : une ou plusieurs entreprises peuvent demander au Forem, aux Centres de compétence ou à l'IFAPME de former minimum 8 demandeurs d'emploi. La formation est réalisée « sur-mesure » en entreprise et en centre de formation. À l'issue de la formation (moyennant réussite), une embauche de 80% minimum des demandeurs d'emploi est exigée. Cette opération est disponible pour l'ensemble des métiers en pénurie
- Incitant de 350 € défiscalisée au bénéfice des demandeurs d'emploi qui réussissent des formations en lien avec les métiers en pénurie et fonctions critiques. Ces formations s'accompagnent de la promesse d'une préparation et d'un entretien d'embauche
- Aménagement du Plan Formation Insertion en entreprise (PFI) via une modernisation et une simplification du dispositif actuel

La CCW travaille avec le Forem et l'IFAPME en vue de localiser géographiquement les besoins en recrutement des entreprises, et de mobiliser en conséquence les centres de formation et informer les demandeurs d'emploi de ces régions. Avec l'aide du Forem, le secteur organisera des rencontres entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. La CCW et le Forem collaborent pour soutenir les entreprises dans leurs démarches de recrutement et de regroupement prévues par l'opération « coup de poing pénuries ». Plusieurs événements seront organisés en vue d'informer et de mobiliser les entreprises aux nouvelles mesures d'aide à la formation.

*« Arrêtons de nous lamenter sur notre sort et considérons le chômage comme un vivier de compétences, un levier pour le développement économique. Je me réjouis d'ailleurs de voir des fédérations et des entreprises s'approprier mes mesures car c'est ensemble que nous relèverons les défis de l'emploi et de la formation. Ayons de l'ambition pour la Wallonie ! »,* déclare le Ministre Jeholet.

### **Campagne pour valoriser l'image des métiers en vue d'attirer les jeunes**

Mais il faut aussi travailler sur l'attractivité du secteur à long terme, ajoute la CCW. De multiples actions mettent déjà en valeur les métiers techniques et manuels : EuroSkills/WorldSkills, Building Heroes, Journée Chantiers Ouverts, etc. Mais c'est manifestement insuffisant, quand on voit à quel point les **filières de formation vers**

**ces métiers -dans les écoles et centres de formation professionnelle- sont désertés par les jeunes et les demandeurs d'emploi.**

Ce constat vaut pour aussi pour les formations en **alternance**, pourtant particulièrement appréciées par les entreprises, et qu'il convient de promouvoir comme filière d'excellence.

Le secteur prône donc une **campagne de valorisation et de promotion de nos métiers auprès des jeunes et de leur entourage**, notamment via les réseaux sociaux, et en synergie avec l'ASBL WorldskillsBelgium, les fonds sectoriels et les opérateurs de formation. La CCW tient ainsi à faire savoir combien les métiers de la construction sont épanouissants, concrets, conviviaux, variés, ouverts aux nouvelles technologies et offrent de belles perspectives de carrière ainsi qu'un salaire très attractif (cfr l'encadré ci-après). La construction garde erronément l'image d'un secteur réclamant force et endurance physique, ce qui écarte les femmes qui représentent à peine 1% des ouvriers et 38% des employés du secteur. Mais cette réputation est désormais erronée avec l'amélioration continue des techniques et outils. La construction ouvre ses bras tant aux hommes qu'aux femmes...

### **Les métiers techniques et professionnels dans la construction :**

- **Des métiers variés et de proximité.** Travailler dans la construction, c'est avoir la fierté de réaliser des ouvrages concrets et visibles, de modeler son environnement en y laissant une trace durable
- **Des métiers en constante évolution.** Les outils évoluent avec un recours toujours plus important aux nouvelles technologies : ordinateurs, tablettes et drones côtoient les outils et savoir-faire traditionnels. Les matériaux et techniques de mise en œuvre sont de plus en plus respectueux de l'environnement
- **Un apprentissage au contact de professionnels.** Que ce soit dans les centres de compétence Constriform, les centres de formation du Forem ou de l'IFAPME, de même que dans l'enseignement, la formation aux métiers de la construction fait la part belle à l'apprentissage sur le terrain, encadré par des professionnels expérimentés et soucieux de transmettre leur savoir
- **Des carrières stables et sécurisées.** Les entreprises de la construction offrent des rémunérations intéressantes, complétées par des avantages financiers assurés par le secteur. Une attention particulière est portée à la formation continue et à l'amélioration du bien-être et de la sécurité sur les chantiers

**Pour plus d'information concernant ce communiqué de presse :**

**Francis Carnoy**, directeur général CCW  
0476/47 57 56 - [francis.carnoy@ccw.be](mailto:francis.carnoy@ccw.be)

#### ***A propos de la CCW :***

La CCW est la branche wallonne de la Confédération Construction. La CCW représente 5.000 entreprises de construction, de tous métiers (entreprises générales, voirie, génie civil, toiture-couverture, électriciens, menuisiers, peintres, etc.), établies en Wallonie.